

Le 11 décembre 2010

# Les positions de l'ACEPP sur le rapport Bockel

## **l'ACEPP exprime son désaccord.**



Association des collectifs enfants  
parents professionnels  
15, rue du Charolais  
75012 Paris  
01 44 73 85 20  
[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

### **Communiqué de presse :**

Le rapport de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'état à la justice, remis au Président de la République, le 3 novembre 2010, émet des analyses et des propositions pour une politique de prévention de la délinquance.

**Le conseil d'administration de l'ACEPP, réuni le 11 décembre 2010, se déclare très inquiet du contenu de ce nouveau rapport\* touchant à la parentalité et à l'éducation des enfants.**

**Face à ce rapport, l'ACEPP refuse :**

- L'individualisation des problèmes sociaux : les parents ne sont pas seuls les causes de la délinquance alors qu'ils sont seuls à être montrés du doigt, niant ainsi le rôle de la crise sociale, culturelle et économique que nous traversons ;
- La désignation de certains parents comme groupes cibles et boucs émissaires : des raccourcis insidieux sont mentionnés entre perte d'autorité, familles monoparentales et d'origines étrangères ;
- Une approche niant la personne (enfant, parent) en tant que sujet ayant une histoire pour se centrer uniquement sur son comportement ;
- La détection des enfants dès deux ans présentant des troubles est de nouveau suggérée ;
- Toute politique de culpabilisation des parents, de contrôle social envers certaines familles, de sanction des parents ;
- La normalisation par le conformisme social et culturel : l'intervention de l'Etat sur la question de la « déviance » des pratiques parentales interroge le risque qu'il y aurait à vouloir « formater » les pratiques parentales.

**L'ACEPP demande :**

- La reconnaissance et la valorisation du rôle central des parents dans l'accompagnement de leurs enfants dans le respect de la diversité de leurs cultures familiales ;
- La prise en compte des causes multiples de la délinquance et la mise en place de politiques d'amélioration des conditions de vie des enfants (lutte contre la pauvreté) et de leurs parents (conciliation vie familiale/vie professionnelle) pour soutenir ces derniers dans leur rôle et assurer une réelle prévention globale, comme l'a préconisé le rapport de la Défenseure des enfants sur la pauvreté ;
- Le renforcement des lieux et des espaces où les parents peuvent ajuster à leur rythme et sans contrôle ou jugement, leur posture de parent en fonction de leurs propres valeurs ;
- Le renforcement des moyens des organismes qui accompagnent les enfants en cas de difficulté, et ceci toujours en dialogue avec les parents, favorisant la coéducation.

**En savoir sur l'ACEPP :** [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

**L'ACEPP : le réseau national  
d'initiatives parentales pour l'accueil  
des jeunes enfants et de leurs familles**

Depuis 1980, l'ACEPP en tant que **mouvement parental, éducatif et citoyen** représente un réseau très diversifié de lieux d'accueil petite enfance associatifs et d'initiatives parentales : *crèches, haltes garderies itinérantes ou non, multiaccueils, microcrèches, centres de loisirs maternels, ludothèques, haltes-jeux, cafés de parents, ateliers enfants/parents, temps de rencontre entre parents, Universités Populaires de Parents...*

C'est aussi un réseau de compétences de 30 associations départementales et régionales.

L'ACEPP est au cœur de la société, confrontée aux besoins et aux difficultés du quotidien des familles.

☞ **En 2005, deux rapports parus quasi simultanément, traitaient de la prévention de la délinquance dès la crèche : l'un issu de la commission de prévention présidée par M. Bénisti, l'autre, sur la prévention du trouble des conduites par l'Inserm. L'ACEPP avait pris position.**

☞ **Au sein des Universités Populaires de Parents créées par l'ACEPP depuis 2005, des parents, avec le soutien d'universitaires, mènent des recherches sur la parentalité et construisent à travers des partenariats avec les institutions des projets de coéducation.**

> [www.upp-acepp.com](http://www.upp-acepp.com)

**Contacts ACEPP :**

- Emmanuelle Murcier  
Déléguée nationale Parentalité  
et Respect de la diversité  
tél. : 01 44 73 85 29

[emmanuelle.murcier@acepp.asso.fr](mailto:emmanuelle.murcier@acepp.asso.fr)

**Contact Presse :**

- Annie Maillet  
Chargée de communication  
tél. : 01 44 73 85 38

[info@acepp.asso.fr](mailto:info@acepp.asso.fr)